



**SERVICE À LA POPULATION**  
Lundi, mardi et jeudi de 8h à 13h30 / De 15h à 18h  
Mercredi et vendredi : de 8h à 14h en continue  
0594 22 31 31 – 0594 22 31 95  
population@ville-kourou.fr

## DEMANDE D'IMMATRICULATION DE VÉHICULE DOCUMENTS À FOURNIR

**Vous venez d'acheter un véhicule d'occasion et vous souhaitez faire modifier la certification d'immatriculation pour le mettre à votre nom...**

### **DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**

**1°) Remplir le formulaire de demande d'immatriculation** – cerfa n°13750\*05. Vous pouvez télécharger ce formulaire en cliquant sur le site de la Ville de Kourou : [www.ville-kourou.fr](http://www.ville-kourou.fr)

**2°) Réunir les pièces justificatives** ci-dessous :

- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité du titulaire (et du co-titulaire) ;
- L'original du certificat d'immatriculation (carte grise) et une copie recto-verso;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture eau, électricité. Téléphone fixe ou mobile, ...) à votre nom
- **OU** original et photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant + attestation d'hébergement originale de moins de 6 mois + photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant ;
- Certificat de dédouanement (cerfa 846 A pour les véhicules importé) ;
- Frais d'acheminement pour les anciennes immatriculations soit 2,76 € (ex : 200 AAA 973)

### **CHANGEMENT DE DOMICILE**

- **Remplir le formulaire cerfa 13750-05** de demande d'immatriculation rempli, daté et signé (y compris par le co-titulaire s'il existe);
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité en cours de validité du titulaire (et du co-titulaire) ;
- L'original du certificat d'immatriculation (carte grise) et une copie recto-verso;
- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture eau, électricité. Téléphone fixe ou mobile, ...) à votre nom **OU** original et photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant + attestation d'hébergement originale de moins de 6 mois + photocopie recto-verso d'une pièce d'identité de l'hébergeant ;
- Certificat de dédouanement (cerfa 846 A pour les véhicules importé) ;
- Frais d'acheminement pour les anciennes immatriculations soit 2,76 € (ex : 200 AAA 973).